



Direction de la santé
Bureau de veille sanitaire

Surveillance et veille sanitaire en Polynésie française

Données du 06 avril au 03 mai 2020 (semaines 15, 16, 17 et 18)

Communiqué de presse

La surveillance des maladies infectieuses en Polynésie française est effectuée à partir des données de déclaration des médecins du « Réseau sentinelle » et des données de l'ensemble des laboratoires.

Evolution par pathologie

Pathologie	Activité	Evolution
Grippe	Faible	↘
Dengue	Épidémique	→
Leptospirose	Élevée	↗
Diarrhée	Faible	↘

Surveillance des maladies infectieuses en Polynésie française

COVID-19

Adopter les mesures barrières est la solution la plus efficace pour se protéger, protéger ses proches et empêcher la progression de la maladie sur le fenua : <https://www.service-public.pf/dsp/covid-19>

Les derniers communiqués et notes d'informations relatifs au Covid-19 sont disponibles sur le site de la Direction de la santé : <https://www.service-public.pf/dsp/covid-19/situation-coronavirus-covid-19>

Dengue

Epidémie de dengue 2 (DENV-2) depuis le 10 avril 2019

Au 03/05/2020, 2 880 cas autochtones et 2 cas importés de DENV-2 ont été déclarés.

- Iles en phase épidémique : Tahiti (10/04/2019), Bora-Bora (12/07/2019), Moorea (12/08/2019), Nuku Hiva (27/08/2019), Raiatea (12/09/2019), Huahine (13/09/2019), Rangiroa (19/09/2019), Ua Pou (27/09/2019), Tahaa (7/10/2019), Hiva Oa (8/10/2019), Ua Huka (9/10/2019), Tubuai (9/10/2019), Fatu Hiva (10/10/2019), Rurutu (04/03/2020) et Raivavae (04/05/2020).
- Iles en phase d'alerte : Takaroa, Maupiti, Tikehau, Arutua, Tureia et Tahuata

Au-delà des actions de lutte anti-vectorielle de la Direction de la santé (Centre d'hygiène et de salubrité publique) avec la collaboration des communes, il relève de la responsabilité de chacun de se mobiliser contre la dengue.

1) Prévention individuelle

- Se protéger des piqûres de moustiques (répulsifs, moustiquaire)
- Eliminer chaque semaine les gîtes larvaires autour de son domicile et dans son environnement

2) Consulter rapidement un médecin en cas d'apparition de symptômes (fièvre, myalgies, arthralgies, etc.) pour confirmer ou infirmer le diagnostic de dengue.

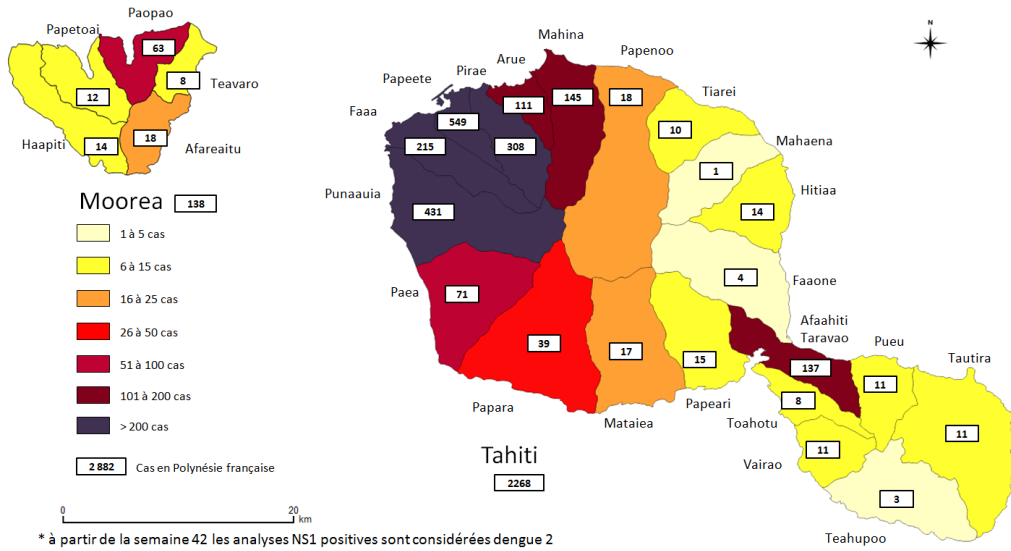
3) En cas de dengue confirmée

- Se protéger des piqûres de moustiques pour éviter la diffusion du virus dans son entourage (dormir sous moustiquaire)
- Limiter les déplacements pour ne pas contaminer d'autres zones géographiques.

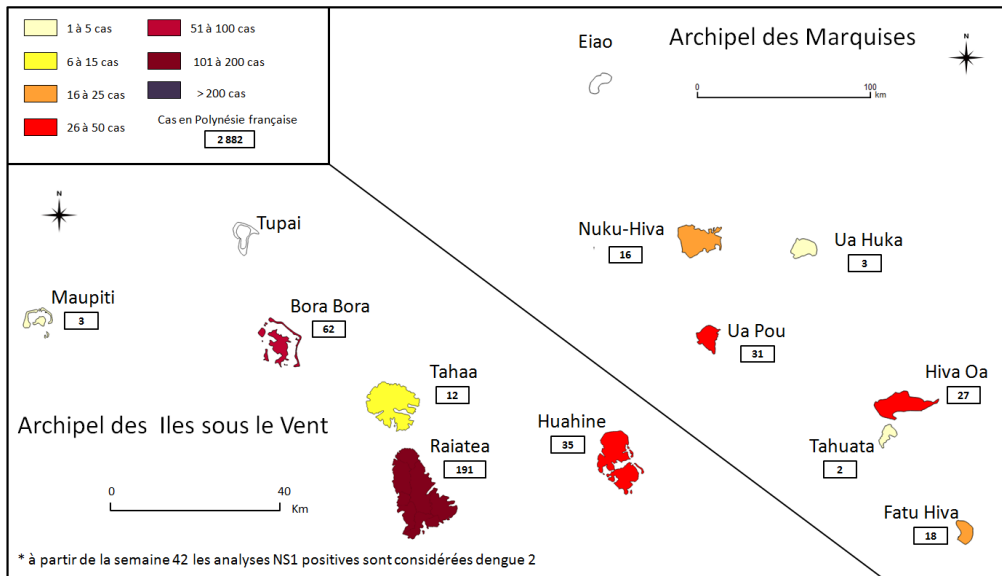
Semaine	Quinzaine 15-16 de 2020	Quinzaine 17-18 de 2020	Depuis la semaine 6 de 2019
Dengue non typée	14*	9*	724*
Dengue 1 dont	0	0	298
hospitalisés	0	0	18
cas sévères	0	0	2
Dengue 2 dont	9*	10*	2 882
< 20 ans	0	2	1 484 (51,5%)
Hospitalisés	0	1	132 (4,6%)
Formes sévères	0	0	3
Décès	0	0	2 (0,07%)

*Depuis S42/2020 (changement de stratégie diagnostique) les tests NS1 positifs sont considérés comme des cas de DENV-2

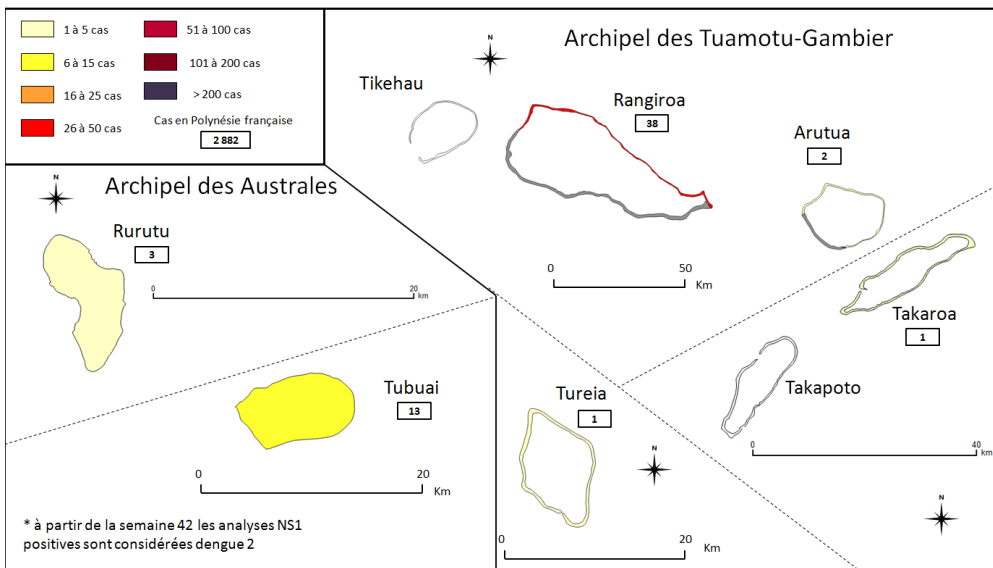
Nombre de cas de dengue 2* du 10 février 2019 au 03 mai 2020 dans les Iles du Vent par commune



Nombre de cas de dengue 2* du 10 février 2019 au 03 mai 2020 dans les Iles sous le Vent et l'archipel des Marquises



Nombre de cas de dengue 2* du 10 février 2019 au 03 mai 2020 dans l'archipel des Australes et dans l'archipel des Tuamotu-Gambier



▪ Leptospirose

S15 et S16 → Onze cas confirmés déclarés (3 en S15, 8 en S16)

S17 et S18 → Six cas confirmés déclarés (2 en S17, 4 en S18)

Recommandations pour la prévention de la leptospirose

- Port de gants/chaussures fermées (surtout lorsqu'il pleut) pour le jardinage/faapu, facteur de risque de contamination
- Port de bottes /cuissardes lors de la pêche en eau douce
- Protection des plaies avec un pansement imperméable avant toute activité à risque
- Lavage et désinfection des plaies après une exposition à risque
- Limiter les contacts avec la boue et l'eau douce trouble → ne pas marcher pieds-nus ou en savates dans les flaques et eaux stagnantes, ne pas se baigner en eau trouble ou aux embouchures des rivières
- Dératiser et contrôler la pullulation des rongeurs par la gestion des déchets.

! Consulter rapidement un médecin dès les premiers signes.

▪ Grippe

Aucun cas confirmé de grippe du 06 avril au 03 mai 2020

S15 et S16 → 24 syndromes grippaux déclarés (10 en S15, 14 en S16)

S17 et S18 → 3 syndromes grippaux déclarés (2 en S17, 1 en S18)

Recommandations pour la prévention de la grippe (hors vaccination)

- Porter un masque en cas de toux
- Se laver les mains à l'eau et au savon fréquemment (notamment après chaque éternuement ou mouchage)
- Se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude en cas de toux ou d'éternuement
- Utiliser des mouchoirs à usage unique, les jeter immédiatement dans une poubelle fermée puis se laver les mains
- Limiter les contacts proches, maintenir une distance d'au moins 1 mètre avec les autres personnes en particulier si elles toussent ou éternuent.

! Les sujets fragiles (nourrissons, personnes âgées ou à risque, femmes enceintes) doivent éviter tout contact avec les personnes présentant un syndrome grippal.

▪ Diarrhée et gastro-entérite aigue (GEA)

S15 et S16 → 2 cas de diarrhée ou de GEA déclarés (1 en S15, 1 en S16), 1 cas isolé d'infection à *Salmonella spp* en semaine S16.

S17 et S18 → 5 cas de diarrhée ou de GEA déclarés (2 en S17, 3 en S18), 1 cas isolé d'infection à *Salmonella spp* en semaine S17.

Recommandations pour la prévention des gastroentérites

- Hygiène → lavage systématique des mains après être allé aux toilettes et avant de manipuler des aliments
- Nettoyage et désinfection des toilettes, des poignées de portes à effectuer quotidiennement dans l'entourage d'un malade
- La consommation de plats préparés doit respecter les chaînes du chaud (maintenir à +65°C avant de les servir) et du froid (entre 0°C et +4°C). Volailles et œufs doivent être consommés bien cuits. Les préparations à base d'œufs non cuits doivent être réalisées le moins longtemps possible avant leur consommation et conservées à +4°C en attendant.

! En cas de diarrhées et/ou vomissements importants, réhydrater la personne et consulter rapidement un médecin.

Tél : 40 48 82 01

Bureau de veille sanitaire

Fax : 40 48 82 12

Email : veille@sante.gov.pf